# 

# Paudex-les-deux-Exploits

Premier exploit. Etre une petite commune entre ces trois Grandes-Puissances que sont Pully, Lutry et Belmont, trois centaines d'habitants qui n'ont pour eux ni sociétés locales ni église et cultiver pourtant son quant-à-soi et sa farouche indépendance, tel était Paudex il y a un demi siècle.

Second exploit. Quintupler le nombre de ses âmes (à raison d'une âme par habitant) s'incorporer au Grand-Lausanne, et garder son harmonie comme son rayonnement, maintenir vivace l'esprit de Paudex, associer en solidarité les nouveaux venus, tel est Paudex aujourd'hui.

Ce texte est tiré de l'ouvrage Pays de Vaud, édition Slatkine écrit par un visionnaire: J.-P. Delamuraz. Plus concrètement Paudex a vécu une riche année 2008 et planifie une année 2009 non moins intéressante.

En 2008, la Bernadaz enfin terminée offre une transversale sécurisée Nord-Sud. L'immeuble

de la Bordinette 16 entièrement restauré offre quatre appartements, dont trois abritent de jeunes couples. Le chemin de la Paudèze est à nouveau ouvert; il fera le bonheur des promeneurs. La mise en route des plans de quartier Val-Paudèze et Côtes Saint-Maire sont des projets importants conformes à la politique cantonale relative à la densification urbaine.

En 2009, début des travaux en automne du nouveau Port de Paudex, si tout va bien. Etude d'une nouvelle affectation du 2ème étage de l'immeuble de la Campagne Marcel pour l'accueil parascolaire. Réfection du chemin de Bochat qui en a bien besoin.

Les fêtes de fin d'année sont à la porte. A vous toutes et tous, Joyeux Noël et bonne année avec une pensée particulière pour nos habitants atteints dans leur âme et leur santé.

Le Syndic

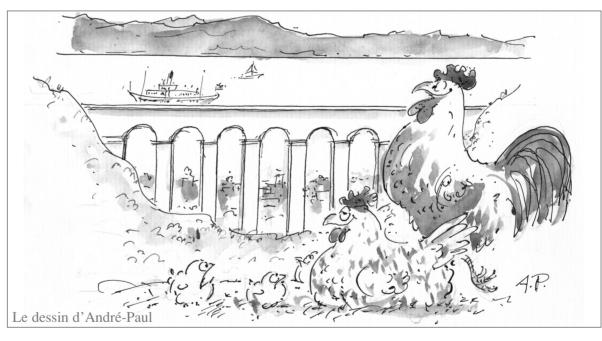
# Vallon de la Paudèze

Le plan de quartier «Vallon de la Paudèze» a été soumis à l'enquête publique du 14 octobre au 14 novembre 2008. La procédure s'est achevée sans opposition. Le projet est le bienvenu, car il permet de viabiliser une surface de 9'227 m², soit un potentiel de 153 habitants et de 16 emplois supplémentaires. 153 habitants pour Paudex qui en compte 1'453, c'est 10 % de plus, donc loin d'être négligeable.

Ce plan de quartier ne tombe pas du ciel. Le plan général d'affectation de Paudex, daté de 1987, consacre déjà le «Vallon de la Paudèze» à l'habitat. Il est aussi dans l'esprit du Plan directeur cantonal, adopté en 2007, qui prévoit de densifier l'habitat dans le centre des localités et à proximité des transports publics, tout en créant des quartiers attractifs.

Le «Vallon de la Paudèze» répond exactement à ces conditions. Paudex fait partie de la zone urbaine de la région lausannoise; le quartier est très bien desservi par la ligne 9 à proximité immédiate; la zone encore sauvage de la Paudèze offre un environnement agréable aux habitants.

Une cinquantaine de logements Ces terrains étant privés, fallait-



il encore qu'un promoteur s'intéresse au développement de cette zone dont la topographie ne facilite pas la construction et les dévestitures. C'est chose faite en la personne de M. Gabriele Rossi. Les copropriétaires des parcelles concernées sont naturellement parties prenantes dans ce projet.

La construction d'une cinquantaine d'appartements est prévue. Ils sont répartis en deux rangées de huit petits immeubles non contigus, de quatre à six logements et d'une rangée inférieure de deux immeubles contigus de huit à dix logements et locaux pour activités moyennement gênantes. Le parking de 92 places est en sous-sol, seules les 11 places visiteurs étant en surface.

Le projet a été présenté à la population en séance publique, qui l'a bien accueilli. Les seules réserves exprimées concernent le futur prix des locations ou des ventes, toujours élevé dans cette partie de l'agglomération lausannoise et la convivialité à créer à l'intérieur du quartier pour éviter que Paudex ne devienne une cité dortoir.

L'enquête achevée et les conventions signées entre propriétaires, le plan de quartier sera soumis au Conseil communal au début de l'an prochain. Ce qui, en cas d'acceptation, permettra une réalisation totale ou partielle du projet dans un futur pas trop lointain.

Cl.O.

# Péréquation et facture sociale

La commune, le canton, la Confédération, l'Union européenne et même plus loin la planète financière, toutes ces unités, chacune à leur niveau, traquent l'évasion fiscale et cherchent à unifier l'imposition du contribuable. Aux yeux des politiques, il n'apparaît pas toujours juste que le citoyen de Paudex paie moins d'impôt que celui de Ste-Croix, que le Zougois paie moins que le Jurassien, que le Suisse moins que l'Allemand et que les Iles Caïmans soient un paradis fiscal face à l'enfer suédois.

Tout ceci pour dire que la péréquation n'est par une idée farfelue à la vaudoise mais que c'est une tendance dans l'air du temps. Elle s'explique par le fait que les frontières politiques, de la commune aux grands ensembles internationaux, ne coïncident plus avec les frontières économiques et financières. Elle se justifie par le fait que les infrastructures, les services et la politique sociale concernent d'autres ensembles que les communes, les cantons et les états. Le système péréquatif est né de ce constat. Il n'est donc pas à condamner en soi car il répond à une réalité nouvelle. Ce qui n'empêche pas qu'il soit repensé au vu des expériences de ces trois dernières années afin de le rendre contrôlable et supportable. C'est le dossier qui se trouve actuellement sur la table de l'Union des Communes Vaudoises et du Conseil d'Etat. Les deux articles qui suivent font le point sur les incidences de la péréquation sur les finances de la commune de Paudex.

#### La péréquation directe

Il y a des communes riches, il y a des communes pauvres. Une grande commune rurale et peu peuplée a plus de charges qu'une petite commune, riche d'une population aisée. La masse imposable est aussi très différente d'une commune à l'autre, tant pour les personnes physiques que pour les personnes morales. A cette double inégalité de base s'ajoute le problème des villes centres qui fournissent un ensemble de prestations aux communes voisines et qui en assument les charges. Cette structure hétérogène du tissu cantonal génère des disparités fiscales considérables, d'où la nécessité, selon le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, d'établir une péréquation entre communes.

#### La loi de 2006

La loi sur la péréquation des communes est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Elle a pour but de:

- réduire les écarts fiscaux entre communes;
- répartir entre les communes des charges relevant du canton et des communes;

d'Etat estimant qu'avec treize points la cagnotte est suffisamment garnie pour atteindre les buts fixés.

Ce fond de péréquation, alimenté de manière équitable par chacun, est redistribué intégralement aux communes. Et c'est ici qu'intervient la péréquation. Car la part rétrocédée à chaque commune est déterminée par sa population et par sa classification.

#### Classification et évolution

Les communes sont classées sur une échelle de 1 à 20 selon l'effort fiscal, la capacité finandessus de la moyenne, sauf Nyon.

Selon le mode de calcul retenu, une commune du bas de l'échelle a un potentiel fiscal élevé. Elle paiera pour les communes du haut de l'échelle à potentiel fiscal plus faible. Paudex, qui est parmi les 15 communes les mieux notées, a payé en 2007, fr. 1'525'000.—au nom de la péréquation directe alors que Ste-Croix a touché fr. 1'255'000.—.

C'est ainsi que quelque 95 millions transitent entre communes pour réduire les écarts



La commission de gestion, celle des finances et la Municipalité ont invité un expert, Pierre Busset, boursier de la commune de Grandvaux, pour percer les mystères de la péréquation.

 compenser les charges des villes centres.

Le système est simple dans son esprit mais compliqué dans son application. L'idée de base est de créer un fond de péréquation dans lequel chaque commune verse l'équivalent de 13 points d'impôts. Pourquoi treize et pas huit, dix ou quinze? Il n'y a aucune explication rationnelle à ce choix. C'est une décision purement politique, le Conseil

cière et la population. Le calcul de ces critères est compliqué et il n'y a pas lieu d'entrer ici dans les détails d'une arithmétique fixée par la loi. Il suffit de savoir que sur l'échelle de la classification, la moyenne des communes est 13/20; qu'il y a 15 communes dont Paudex qui sont en dessous de 1; que 33 communes sont au-dessus de 18. Les villes centres: Lausanne, Yverdon, Payerne, Montreux, Vevey, Morges, Aigle sont toutes au-

fiscaux et compenser les charges des villes centres.

Pour Paudex, la participation à la péréquation directe et son évolution sont les suivantes: fr. 1'356'000.— en 2006 et fr. 1'517'000.— au budget 2009 ou fr. 112.—/habitant. Soit une progression de 9 % due à l'augmentation de la masse fiscale pour une population stable.

# Facture sociale de 5 millions pour Paudex

Le contenu de la facture sociale est ancré dans la Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF), entrée en vigueur en 2005. Elle définit les six régimes sociaux pris en compte et la répartition des dépenses entre l'Etat et les Communes à raison de 50 %. La participation communale est calculée selon divers critères dont la capacité financière, la classification et le nombre d'habitants (calcul péréquatif). Par régime, les décomptes sont les suivants.

# Régime 1: Prestations complémentaires (PC) à domicile et hébergement.

Il s'agit des prestations complémentaires AVS/AI ainsi que l'aide aux personnes hébergées en EMS. Les bénéficiaires sont:

- les rentiers AVS/AI dont le revenu annuel déterminant n'atteint pas un montant fixé par le Canton, dans une fourchette arrêtée par la Confédération,
- les personnes dont les ressources sont insuffisantes pour couvrir les frais dus à leur hébergement en établissement ou à leur séjour en home non médicalisé.
- cette aide est également octroyée aux personnes vivant à domicile et pour lesquelles une aide financière permet d'éviter l'hébergement.

Pour 2009, la facture prévisionnelle pour le Canton est de 340 millions soit 22 millions de plus qu'en 2008. Pour Paudex, le montant est de fr. 1'269'000.-.

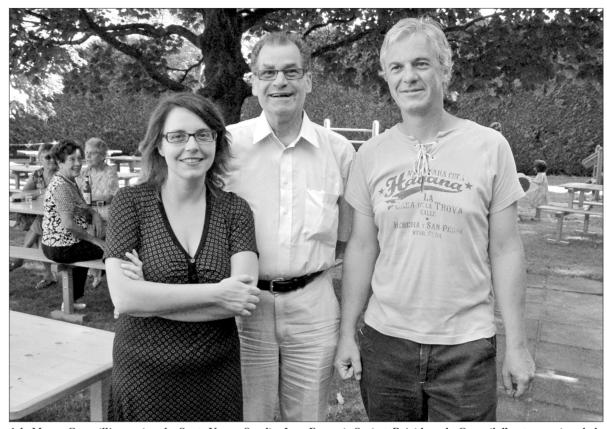
## Régime 2: Subsides aux primes d'assurance-maladie

Bénéficiaires: les assurés de condition modeste dont le revenu déterminant ne dépasse pas une certaine limite. Les bénéficiaires des PC/AVS/AI ont aussi droit à un subside partiel.

Pour 2009, la facture prévisionnelle pour le Canton est de 204 millions soit 28 millions de plus qu'en 2008. Pour Paudex, le montant est de fr. 760'000.—.

#### Régime 3: Revenu d'insertion (RI)

Le revenu d'insertion permet aux personnes sans emploi, sans droit à des prestations d'assurances, en attente de prestations, ou



Ada Marra, Conseillère nationale, Serge Voruz, Syndic, Jean-François Spring, Président du Conseil: l'augmentation de la facture sociale est un souci pour toutes les autorités fédérales, cantonales et communales.

avec un revenu ne leur permettant pas d'atteindre le minimum vital, de bénéficier d'une aide financière publique et de mesures d'insertion sociales ou professionnelles.

De plus, ce régime accorde une aide aux personnes majeures dont l'état nécessite des prestations particulières de nature non essentiellement médicales du fait d'une déficience de leurs capacités physiques ou mentales.

Il vient aussi en aide aux adultes et enfants qui ne reçoivent pas ou irrégulièrement leur pension alimentaire et qui se trouvent dans une situation économique difficile.

Pour 2009, la facture prévisionnelle pour le Canton est de 578 millions soit 66 millions de plus qu'en 2008. Pour Paudex, le montant est de fr. 2'161'000.-.

## Régime 4: Protection de la jeunesse

Bénéficiaires: enfants et jeunes destinataires des actions de prévention primaire ayant fait l'objet d'un suivi du Service de la protection de la jeunesse (SPJ).

Pour 2009, la facture prévisionnelle pour le canton est de 74 millions soit 4 millions de plus qu'en 2008. Pour Paudex, le montant est de fr. 274'000.-.

# Régime 5: COFOP = Centre d'orientation et de formation professionnelles et transition école – métiers

Bénéficiaires: jeunes de moins de 18 ans libérés de la scolarité obligatoire.

Pour 2009, la facture prévisionnelle pour le canton est de 7,2 millions soit fr. 702'000.— de plus qu'en 2008. Pour Paudex, le montant est de fr. 27'000.—.

## Régime 6: Enseignement spécialisé

Le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation offre, aux enfants, adolescents et jeunes adultes atteints d'une maladie ou d'un handicap mental, psychique, sensoriel ou instrumental, une formation particulière adaptée à chaque situation. L'école cantonale pour enfants sourds en est un exemple.

Pour 2009, la facture prévisionnelle pour le canton est de 144 millions soit 5,8 millions de plus qu'en 2008. Pour Paudex, le montant est de fr. 575'000.-.

#### Bilan global

Ce tour d'horizon étant fait, le bilan global est le suivant. Pour 2009, le montant provisoire total de la facture sociale pour la canton de Vaud est de 1 milliard 354 millions de francs. Somme que se «partagent» à parts égales le Canton et les communes selon une répartition basée sur un calcul péréquatif.

Pour Paudex, l'évolution est la suivante sur les trois dernières années:

# 2007: Facture finale fr. 3'810'000.= fr. 2'824 par habitant

# 2008: Acompte fr. 4'027'000.= fr. 2'985 par habitant

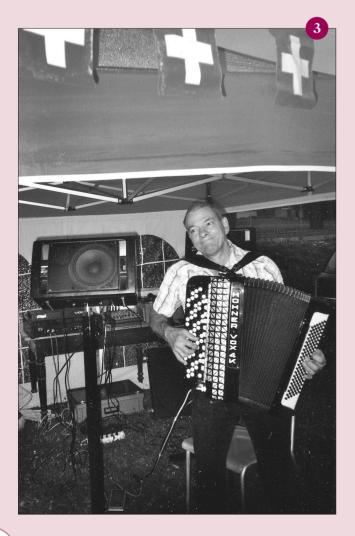
# 2009: Acompte fr. 5'067'000.= fr. 3'756 par habitant

Notons que le décompte final pour 2008 sera bouclé en septembre 2009 et celui de 2009 en septembre 2010.

L'augmentation provisoire de la facture sociale entre 2007 et 2009 est de fr. 1'257'000.— soit 33% de plus!! Montant qui représente 41% du budget. Cette augmentation nous plonge dans des chiffres rouges sans que nous n'ayons aucune prise sur elle ni sur les montants de base.

Serge Voruz, syndic





# La Chroniqui Juin à nove

#### 1. Garden party

Mercredi 25 juin 2008: fin de l'année scolaire en compagnie des Municipalités, directions et corps enseignants de Belmont, Pully et Paudex. Impressionnante réception à la Campagne Marcel. Sur notre photo, Marianne Boissard et Sandrine Kramer, fidèles et dévouées collaboratrices des Etablissements scolaires de Pully.

#### 2. Fête à Paudex

Samedi 28 juin 2008: La fête s'est déroulée cette année à la Campagne Marcel dès 17h et la Commune a offert au public affamé poulets grillés, chips et salades. Le Corps de Musique de Pully agrémenta la partie officielle et l'apéritif. L'Indiana Jazz Band anima la soirée.

#### 3. Sur nos monts...

Dans son discours du 1<sup>er</sup> août, le syndic Serge Voruz rappela que le «fil rouge responsabilité-solidarité» est valable en Suisse depuis 717 ans. Il appela au dialogue ses concitoyens de multiples origines et cultures. Il remercia enfin l'accordéoniste André Luginbühl (notre photo) qui, depuis 23 ans, assure la partie musicale de la Fête Nationale de Paudex. Cette année, tout le monde a chanté l'hymne national!

#### 4. Festival estival

Durant tout l'été, Bernard Bovay a organisé ses traditionnelles soirées musicales (jazz, cabaret, grecques, folk, soul) sur la terrasse et sous la treille du Café de Paudex. Par deux fois, l'Indiana Jazz Band (notre photo) est venu faire partager avec succès sa passion du New Orleans et du middle jazz.

#### **5.** Repas-croisière

Vendredi 26 septembre 2008: sur une bonne idée de sa secrétaire municipale Ariane Bonard, Paudex a changé ses habitudes! Cette année, la traditionnelle croisière offerte par la Municipalité à ses habitants a eu lieu un vendredi. A 18h45 les Paudèziens ont embarqués sur l'unité de la CGN «Le Rhône» pour un délicieux repas-croisière. Au menu un buffet «Pasta» et ses sauces multiples à choix. Sans escale, la croisière s'est terminée à 22h au Port de Pully.



# e de Paudex

# **mbre 2008**

#### 6. Merci à Louis!

Dimanche 28 septembre 2008: Fête des Vendanges de Lutry au profit des Colonies de vacances des écoles de Lutry et Paudex. Participant au cortège et sur le thème de la désalpe, Paudex a présenté un char superbe qui fut la «vedette-photo» de 24 Heures. Bravo au municipal des écoles Serge Reichen et à ses collaborateurs bénévoles et bricoleurs! Un spécial merci à Louis Lavanchy qui a mis gracieusement à disposition la vache noire et blanche de l'enseigne de l'Hôtel du Château.

#### 7. Deux cigognes à la Borne

Le 18 septembre deux cigognes ont fait halte à Paudex sur le toit de l'immeuble de «la Borne». Les cigognes hivernent en Espagne et au Maroc. Elles parcourent en moyenne 150-300 km par étape en évitant de traverser les Alpes et les grands lacs. En Suisse, la population indigène a disparu en 1949 après avoir été florissante. En 1645, un chroniqueur signale 35 nids dans la seule ville de Lucerne. En 1948, une campagne de réintroduction a été lancée à Altreu (SO). Ces cigognes originaires d'Algérie se sont reproduites pour la première fois en 1960. Actuellement 115 couples nichent avec succès dans notre pays. Les plus fortes populations de cigognes se trouvent en Europe de l'est où l'on recense quelque 57'000 couples. (photo Jean-Daniel Hofmann)

#### 8. Nouvelle conseillère

Lundi 3 novembre 2008: lors de sa séance, le Conseil communal s'est levé pour l'assermentation de la nouvelle conseillère communale Marianne Quartier. Elle connaît la musique et les rouages du législatif de Paudex dont elle fut la dévouée secrétaire durant de nombreuses législatures (sur notre photo à côté du Président du Conseil Jean-François Spring).

#### 9. Déjà une année! Merci pour votre fidélité!

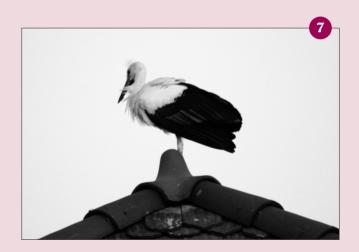
Eh oui déjà une année que M<sup>me</sup> Fabienne Mottier est propriétaire de la pharmacie de Paudex et depuis le 15 novembre 2007 il y a eu beaucoup de changements et de nouveautés. Les locaux ont été transformés pour agrandir l'espace vente et aménager un coin pour les enfants. Le choix des cosmétiques s'est diversifié avec les produits Roche Posay et la gamme de maquillage Artdeco. Vous trouverez aussi une offre variée de bandages de soutien, ainsi que des conseils personnalisés et compétents en aromathérapie, fleurs de Bach et homéopathie. L'équipe de la pharmacie de Paudex se tient à votre disposition, alors n'hésitez pas à lui demander conseil!

Textes et photos: Georges-A. Nippell et Claude Quartier











# Accueil de l'enfance

On fait des enfants: naissance, congé maternité. On reprend le travail mais où mettre le poupon, le trotteur, l'enfant en bas âge, l'écolier entre midi et deux heures? Pour répondre aux besoins des familles qui s'épanouissent à la fois au foyer et au travail, il faut des structures d'accueil souples et bien adaptées:

crèches, mamans de jour, accueil parascolaire, sans parler de ces grands-parents qui reprennent du service, discrètement et sans rien demander à personne.

Le canton de Vaud est tenu selon sa nouvelle Constitution d'organiser l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants. Comme il est irréaliste de traiter avec 376 communes, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants FAJE été crée par le Canton. Elle est chargée de la supervision des réseaux et de la distribution des subsides. En effet, les subventions ne sont accordées, pour le financement des

Unité d'Accueil Pour Ecoliers, UAPE); accueil familial de jour (mamans de jour).

Le réseau dont Paudex fait partie offre actuellement 118 places en préscolaire, 132 places en parascolaire (+ 30 à midi) et 67 places en accueil familial de jour (+ 32 places à midi). Dans les quatre communes du réseau, le nombre de places d'accueil devrait augmenter significativement d'ici 2013.

#### Paudex: offre et projet

A Paudex, l'UAPE « L'Escale » de la Campagne Marcel offre 24 places à la journée et 36 places pour le repas de midi. Le bâtiment permettrait d'augmenter cette capacité. La Municipalité pense aussi à un projet de crèche qui complèterait l'offre des communes voisines. Ces possibilités d'accroissement seront d'abord discutées au sein de l'Association du réseau puis devant le Conseil communal, qui finalement donnera ou non son feu vert aux investissements qui en découlent.

Le financement de l'investissement est principalement à charge des communes qui peuvent bénéficier d'une aide au démarrage. Quant aux frais de fonctionnement ils sont répartis entre la Confédération, le canton et les communes. La FAJE (caisse cantonale pour les réseaux) est alimentée par une contribution annuelle de l'Etat de 8 millions environ, par une contribution annuelle des communes de fr. 5.- par habitant soit environ 3,5 millions dont la moitié est rétrocédée pendant une durée limitée à 5 ans et par un prélèvement auprès des employeurs de 0,08% de la masse salariale soumise à l'AVS. Les fonds annuellement à dispositions des réseaux sont donc importants et devraient les inciter à investir dans les structures d'accueil pour répondre à une demande croissante.

En étant membre fondateur de l'Association de réseau et en ayant de bons et solides projets en perspective, Paudex a choisi de mener une politique dynamique dans l'intérêt de ses habitants et de ceux de la région.





lles places d'accueil ne tombent pas du ciel!

# Subside pour vélos électriques

Afin de lutter contre la surconsommation d'énergie fossile et réduire la présence de la voiture individuelle en ville, la Municipalité a décidé d'accorder un subside d'un montant de fr. 300.--, à tout citoyen de Paudex qui fera l'acquisition d'un vélo électrique et ceci à partir du 1er janvier 2009.

Le vélo électrique, dont les coûts oscillent entre fr. 2'000.-- et fr. 4'000.--, permet de fortement réduire l'effort lié à la pente dans l'est lausannois et de se déplacer sans transpirer tout en faisant de l'exercice physique.

Par ailleurs, les distances pour les activités professionnelles, ne font souvent que quelques kilomètres, distances bien adaptées au vélo électrique.

Les subsides seront attribués jusqu'à concurrence de fr. 4'000.-pour l'année 2009.

La Municipalité, par ce geste, espère vous encourager à modifier vos habitudes de mobilité, en abandonnant la voiture pour le vélo, attitude qui préservera votre forme physique et réduira vos coûts de déplacement tout en maintenant un environnement sain.

structures d'accueil qu'à des Associations constituées en réseau. Dans cette optique l'Association du réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont, Lutry a été fondée cet automne et ratifiée par les quatre conseils des communes concernées, (décision du Conseil communal de Paudex du 24 novembre 2008).

Le réseau ne peut pas faire ce qu'il veut. La loi prévoit qu'au niveau cantonal, la qualité des milieux d'accueil doit être comparable et que l'offre en places doit être suffisante. Au sein du réseau, la politique tarifaire est unique et applicable à toutes les structures d'accueil. Pour être reconnu, le réseau doit offrir au moins deux des types d'accueil prévus par la loi: accueil préscolaire (nurseries et garderies); accueil parascolaire (réfectoire,

N° 8 - Décembre 2008 Coquadit 7

# Le Coquadit gourmand



Gastronomie: déjà patron du fameux «La Principessa» à Belmont, Paulo Alves a repris le café-restaurant «La Fontaine» de Paudex. Il en a fait un espace clair et accueillant, un haut lieu de la cuisine italienne.

Espaces clairs et accueillants, lumière vive sans être agressive, décors sobres, agrémentés de plantes vertes, tout est agencé pour que le client se sente bien, confortable, à l'aise. Pour lire son journal ou consulter la carte des menus, sans avoir besoin d'une loupe ou de lunettes de soleil... Aux murs, comme pendus aux cimaises d'une grande galerie, les superbes tableaux, huiles anciennes ou épures modernes, exposés par un galeriste-antiquaire du Boulevard de Grancy. Paulo Alves, homme de goût, fut le concepteur et le maître d'œuvre des travaux et de la décoration d'un restaurant qui complète harmonieusement l'offre gastronomique de Paudex.

#### Restauration de saison

Lorsque l'on consulte la carte, on constate que, des poissons aux pizzas, des pâtes fraîches maison aux propositions à la truffe noire ou blanche, une large place est réservée aux spécialités italiennes. Des saveurs et parfums du Piémont, de Lombardie, de Toscane ou méditerrannées excitent narines et papilles, font palpiter le cœur...

«A côté de la cuisine italienne, je réserve une place à une restauration plus classique et de saison. Tôt le matin, je fais tous les jours mon marché!» assure le patron qui tient aussi le «piano» et choisit lui-même ses produits. De fr. 15,50 à fr. 18,50, chaque jour deux menus sont proposés. Ils varient chaque semaine.

La carte des vins est riche et avenante. A côté des vins ouverts du pays, italiens et portugais, de grands crus d'Italie, de Suisse, d'Espagne, de Bourgogne ou de



Bordeaux sont proposés. Des désirées aussi: 19 francs pour un Montepulciano, 20 francs pour une Dôle ou un Pinot noir, 24 francs pour un Rioja.

Derrière son comptoir rutilant qui a remplacé l'ancien bar, Raphaël, au service, sourit... Courant entre les tables, les bras char-



gés de mets fumants et odorants, Mario et Badra font de même (nos photos)! Modeste, le patron n'a pas voulu poser. On vous rassure, il est sympa!

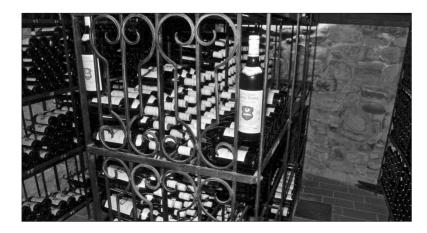
#### Georges-A. Nippell

Horaire d'ouverture: chaque jour de 9h00 à 14h30 (restauration de 11h30 à 14h00) et de 17h30 à 24h00 (restauration jusqu'à 22h30). Dimanche fermé.

La Fontaine Restaurant-pizzeria, Ch. de la Charrettaz 8 1094 Paudex – Tél. 021 791 57 27

Parking souterrain: nombreuses places à disposition de la clientèle.

### Du vin de Paudex au carnotzet de Paudex



Pinot noir et chasselas de la vigne communale en vente tous les jours à l'administration communale

Bouteille de rouge 2005 et 2006, 70 el fr. 10.-

Bouteille de 50 cl fr. 7.-

Bouteille de chasselas 2007, 70 el fr. 8.-

Bouteille de 50 cl fr. 6.-

#### Carnotzet

Les habitants de Paudex peuvent louer le carnotzet communal. Conditions de location et renseignements sur notre site www.paudex.ch ou à l'administration communale (021 791 12 12)

# Coquadit

# Combler le fossé entre générations

L'EMS Le Marronnier améliore les relations intergénérationnelles en invitant les écoliers de la région pour des jeux, des chants, des repas et promenades, sous le signe du partage et de la joie de vivre.





«L'intergénérationnel, c'est mon dada!» confie l'animatrice Naguima Bonjour qui, dans le cadre de sa formation, entreprend son projet à l'Etablissement médico-social Le Marronnier. «Cela a commencé avec l'atelier de la garderie Les Ouistitis de l'éducatrice Sophie Bally, poursuit Naguima Bonjour (notre photo), cela permet de donner de nos pensionnaires une image positive, en les intégrant parmi les jeunes».

Sur pellicule

Selon Naguima Bonjour, lotos, bricolages, entretiens, jeux en plein air ou spectacles représentent pour les aînés des valeurs ajoutées inestimables: «ils ne se sentent plus des «laissés pour compte», socialement marginalisés». Leur expérience, leur mémoire, leur sagesse, leur bon sens en font des personnes à part entière. Ils représentent un capital humain riche et important.

Vincent Hofer, photographe au Châtelard-sur-Lutry, a suivi pendant six mois ces rencontres et ces activités. Il en a tiré soixantaine photos noir/blanc, saisissantes d'optimisme et de vérité. Ci-contre, deux de ses clichés. Ce travail a fait l'objet d'une exposition dans les salons de l'Hôtel Le Rivage à Lutry, du 2 au 8 octobre dernier. Les EMS et les écoles de la région v ont été invités. Une occasion pour le grand public de se rendre compte que les jeunes sont proches de leurs aînés et qu'un EMS n'est pas forcément un «mouroir», qu'il peut être aussi «branché» et actif.

Georges-A. Nippell

## Le marquage de l'électricité

Le marquage de l'origine de l'électricité consommée est une obligation légale basée sur l'Ordonnance sur l'Energie (OEne) du 7 décembre 1998, révisée en 2005.

En 2007, les Services Industriels de Lausanne ont fourni la totalité de l'électricité de Paudex, soit 7'079 MWh. Cette électricité a été produite à partir d'énergie hydraulique suisse: 4'247 MWh ou 60% de notre approvisionne-

ment. Pour le solde de 2'832 MWh l'origine est non vérifiable. Notre approvisionnement correspond, dans sa composition, à celui de la Suisse.

Pour plus d'information, consulter le site de l'Office fédéral de l'énergie www.bfe.admin.ch ou les Services Industriels de Paudex, Xavier Lonfat, Municipal, 021 791 12 12.

X.L.



Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal jusqu'au vendredi 9 janvier 2009:

- les chiens achetés ou reçus en 2008;
- les chiens nés en 2008 (date de naissance exacte) et restés en leur possession:
- les chiens abattus, vendus ou donnés en 2008;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2008 et antérieurement, restés chez le même propriétaire, sont inscrits d'office, par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

L'impôt communal est de fr. 75.- et l'impôt cantonal de fr. 90.- Les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2009 et les chiens acquis après le 30 juin 2009 seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.

Le Greffe municipal

